

B. POUYMAYOU

Siege social :

Le RIBERA Escalier F
376, Avenue du Prado
13008 MARSEILLE

Tél. 04.91.76.08.45 / 04.91.71.88.11

Fax : 04.91.71.19.26

contact@auditbpgl.com

**CENTRE SOCIAL JACQUES BREL
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE
LES AMARANTES - MILAN SUD
Place des Commerces, Les Amarantes, B.P. 18
13521 PORT DE BOUC**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

1 – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social Jacques Brel relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social Jacques Brel à la fin de cet exercice.

2 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des fonds dédiés et le rattachement des produits à l'exercice considéré

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Social Jacques Brel à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 - Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 11 Mars 2021
Le Commissaire aux comptes
AUDIT BPGL & CIE FIDU
Représentée par
Bernard POUYMAYOU

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	70 298.96		81 218.80
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 764.39		5 826.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	200 079.51		221 768.71
CHARGES SOCIALES	54 665.06		68 535.69
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		14 895.07	12 534.13
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 409.13		8 429.13
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	12 485.94		4 105.00
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	932.77		26.65
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		345 635.76	389 909.98
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	166.34		335.29
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		166.34	335.29
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 134.39		18 413.68
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		1 134.39	18 413.68
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)	17.00		46.00
TOTAL DES CHARGES		346 963.49	408 704.95
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		10 287.21	
TOTAL GENERAL		357 240.70	408 704.95

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	132 697.41		154 148.28
SOUS-TOTAL A		132 697.41	154 148.28
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	184 518.81		199 622.97
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	24 404.46		4 212.25
COLLECTES			
COTISATIONS	2 111.00		2 962.00
AUTRES PRODUITS	30.31		1 532.96
SOUS-TOTAL B		211 064.58	208 330.18
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		343 761.99	362 478.46
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION	585.16		924.99
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		585.16	924.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	11 593.23		8 145.13
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 300.32		3 606.32
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		12 893.55	11 751.45
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		357 240.70	375 154.90
SOLDE DEBITEUR = PERTE			33 550.05
TOTAL GENERAL		357 240.70	408 704.95

BILAN

Passif	31/12/2020 Montant	31.12.2019 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	9 146.94	9 146.94
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	130 338.27	130 338.27
REPORT A NOUVEAU	23 473.02	57 023.07
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 287.21	-33 550.05
TOTAL FONDS PROPRES (1)	173 245.44	162 958.23
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 521.34	5 821.66
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	4 521.34	5 821.66
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	177 766.78	168 779.89
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	41 600.94	29 115.00
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	41 600.94	29 115.00
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS	2 516.49	8 433.91
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 289.63	3 036.95
DETTE FISCALES ET SOCIALES	22 594.62	26 237.01
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	49 648.49	23 935.60
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	332.00	
TOTAL DETTES (5)	78 381.23	61 643.47
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	297 748.95	259 538.36

BILAN

Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			31.12.2019
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES				
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 818.89	93 257.78	9 561.11	11 970.24
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	5 223.08	5 223.08		
AUTRES	97 595.81	88 034.70	9 561.11	11 970.24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	102 818.89	93 257.78	9 561.11	11 970.24
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES	1 713.41		1 713.41	4 257.10
CREANCES	66 149.13		66 149.13	81 677.67
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 041.70		2 041.70	2 214.65
AUTRES	64 107.43		64 107.43	79 463.02
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	220 318.80		220 318.80	161 192.98
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6.50		6.50	440.37
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	288 187.84		288 187.84	247 568.12
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	391 006.73	93 257.78	297 748.95	259 538.36

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature		870	Bénévolat	
8600000	CHARGES SUPPLETIVES	3 904.80	8700000	PRODUITS SUPPLETIFS	3 904.80
	TOTAL (860)	3 904.80		TOTAL (870)	3 904.80
	Total charges contributions volontaires	3 904.80		Total produits contributions volontaires	3 904.80

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 297 748,95 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 287,21 €

Les informations communiquées ci-après font partie des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La situation sanitaire a perturbé le déroulé des actions sans pour autant empêcher la bonne réalisation de celles-ci,

Conditions particulières d'activité pendant la période

Durant l'exercice 2020 l'association est restée plusieurs semaines fermée au public entre mars et mai, mais les actions ont continué à distance quand cela était possible.

Les incertitudes

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date de l'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impact de l'évènement sur les charges

L'association a bénéficié de la mise en place du chômage partiel et les remboursements par ASP des indemnités d'activité partielle sont comptabilisés dans les transferts de charges,

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

Le compte 641200 provision pour congés payés indique la variation de la provision d'une année sur l'autre.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 – Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.1.1 – Immobilisations brutes

ACTIF IMMOBILISE	A	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	102 818,89	0,00	0,00	102 818,89
Immobilisations financières				
TOTAL	102 818,89	0,00	0,00	102 818,89

2.1.2 – Amortissements et provisions d'actif

AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	A	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	90 848,65	2 409,13	0,00	93 257,78
TOTAL	90 848,65	2 409,13	0,00	93 257,78

2.2 – Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.3 – Informations complémentaires sur le bilan actif

Voir détails des comptes page suivante

ACTIF CIRCULANT DU BILAN

FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES

MAIF ASSURANCE 2021	1713,41	
		1713,41

CREANCES

USAGERS

GARDERIE PERI-SCOLAIRE	935,85	
ACM	1015,85	
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	90,00	
		2041,70

AUTRES CREANCES

C.N.A.F.

P.S. ANIMATION GLOBALE	20612,70	
P.S. ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	6896,40	
P.S. ALSH EXTRA ET PERI SCOLAIRE	-1,62	
PISL 2018 SOLDE	219,00	

CAF

FONCTIONNEMENT	4947,90	
LEA	4841,55	
EDUQUER SE FAIT A DEUX	3100,00	

DEPARTEMENT

ADO SPORTS ET LOISIRS	2000,00	
GRIMPONS PLUS HAUT	1500,00	
HABITAT FAMILLE	3500,00	

COMMUNE

CONFORTER ALSH	6455,50	
CONFORTER ACTIVITE AVEC SERVICE CULTUREL	1274,00	
		55345,43

PRODUITS DIVERS A RECEVOIR

SOLDE IJ MALADIE NEDJADI	5416,89	
PERSONNEL. AVANCES & ACOMPTES	56,77	
AVANCE SALARIE	3288,39	
		8762,05

64107,48

CREANCES

66149,18

DISPONIBILITEES

COMPTE COURANT	682,61	
COMPTE LIVRET	218385,16	
CAISSE	392,62	
REGIE D'AVANCE	858,41	
		220318,80

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

APAC ASSRURANCE BAT A 2021	6,50	
----------------------------	------	--

6,50

TOTAL ACTIF CIRCULANT

288187,89

3 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1 – Provisions pour risques et charges

PROVISIONS	Solde au 01/01/19	Dotations	Reprises annuelles	Solde au 31/12/19
Provision départ à la retraite	29 115,00	7 069,00	0,00	36 184,00
Provision Indemnités Nedjadi	0,00	5 416,94	0,00	5 416,94
TOTAL	29 115,00	12 485,94	0,00	41 600,94

3.2 – Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Subventions	Reprises à l'ouverture	Reprises annuelles	Cumul des reprises	Montants Nets
Subvent.Climatisation Cons/GI	3 600,00	1 539,62	360,00	1 899,62	1 700,38
Subvent.Logiciel/CAF	4 701,60	940,32	940,32	1 880,64	2 820,96
TOTAL	8 301,60	2 479,94	1 300,32	3 780,26	4 521,34

Les subventions d'investissement sont rapportées au compte de résultat à partir du moment où elles ont été encaissées. La quote-part inscrite au résultat est déterminée au prorata des amortissements des biens acquis grâce aux subventions.

3.3 – Informations complémentaires sur le bilan passif

CONCERNANT LA COMMUNE DE PORT DE BOUC

Les charges locatives 2020, tout comme celles de 2019 (d'un montant de 18 900,00 € ont été provisionnées d'un montant de 19 000,00 €, Aucun document n'a été émis par la Mairie de Port de Bouc

PASSIF DU BILAN

FONDS ASSOCIATIFS

FONDS PROPRES	167 479,57	
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 287,21	
		177 766,78

PROVISION POUR RISQUES

0,00

0,00

PROVISIONS POUR CHARGES

PROV.DEPART RETRAITE	36 184,00	
PROV.INDEMNITES NEDJADI	5 416,94	
		41 600,94

DETTES

EMPRUNTS

EMPRUNTS	2 516,49	
		2 516,49

FOURNISSEURS

COTISATIONS 2020 UNION CENTRES SOCIAUX	3 289,63	
		3 289,63

DETTES FISCALES ET SOCIALES

SALAIRES	0,00	
URSSAF	6 164,89	
CPM PREVOYANCE	770,85	
CPM RETRAITE CADRE ET NON CADRE	1 611,09	
MUTUELLE	414,16	
IMPOTS PRELEVEMENT A LA SOURCE	198,43	
CONGES PAYES	9 531,81	
HABITAT UNIFORMATION	3 903,39	
		22 594,62

AUTRES DETTES

IMPOTS & TAXES 2018	68,00	
IMPOTS & TAXES 2020	17,00	
CHAGES LOCATIVES DE LA MAIRIE	37 900,00	
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4 487,00	
ERM ACHATS TABLETTES	4 512,49	
FONJEP SOLDE 2017 - SOLDE 2018 VERSE 2 FOIS	2 664,00	
		49 648,49

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

LOCATION SALLE MARINE IMMOBILIER	320,00	
PARTICIPATION USAGE- SORTIE ANNULLEE	12,00	
		332,00

TOTAL DETTES

78 381,23